



aristo
Architecture

Comité de Prévention et de Protection au Travail

Procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2017

Président

M. Jean-Charles Hock (EPS)

Délégation de l'Employeur

Membres effectifs

Mme Laurence Rassel (ERG)

Mme Marie-Laure Mouffe (SEC)

Mme Danielle Leenaerts (ESA)

Membres suppléants

M. Yvan Flasse (ERG)

M. Dimitri Jamsin (SEC)

M. Marc Streker (ESA)

Délégation du Personnel

Membres effectifs

Mme Brigitte Hardy (ERG)

Mme Laurence Michaux (SEC)

M. Pascal Antoine (SEC)

M. Frédéric Ruymen (ESA)

M. Giampiero Caiti (ERG)

Membres suppléants

Mme De Bueger Danièle (SEC)

M. René Longenga Djamba (SEC)

M. Damien Safie (ERG)

M. Marc Joye (ESA)

M. Jean Forrest (ESA, EPS)

SIPP - Conseiller en Prévention

Mme Aurélie Arpigny

Service technique

Mme Patricia Van Haecke

SEPP Médecin du Travail

Dr Amalia Costin : amalia.costin@spmt-arista.be

Distribution

M. Jean-Paul Verleyen, Administrateur Délégué.

Mme Marie Alui et M. Lorenzo Spangaro, Service comptabilité.

Mme Patricia Van Haecke, Service technique.

Affichage

aux valves: Irlande (SEC, EPS, ISURU), Page et Morichar

aux archives syndicales (Salle Prof. SEC.)

Les noms des personnes présentes sont soulignés.

Calendrier des prochaines dates du comité

19 décembre 2017

Politique de Prévention

La Politique de prévention du P.O. a été clairement définie.

L'on peut la résumer par la volonté de suivre au mieux et dans la mesure de nos moyens les prescrits des différents textes légaux visant à assurer le bien-être au travail.

Les membres du personnel et de la ligne hiérarchique doivent exécuter dans la limite de leurs compétences et à leur niveau, la politique de l'Employeur relative au bien-être au travail.

(Code Titre I Chap. 3 art. 12, 13 & 14)

Rappelons aussi que la mise en pratique de cette politique de prévention est aussi une tâche et une priorité des Directions des Instituts qui, responsables de sa réalisation, peuvent se faire assister par les instances mises en place comme le CPPT, le Service technique, et le SIPP.

Ils peuvent aussi se faire assister par les recommandations et avis des Conseillers en prévention interne et externe.

Rappelons enfin que la prévention telle que décrite dans la Loi du 4 Août 1996, implique une série de démarches, comme par exemple, le dépistage régulier des risques, le contrôle préventif, l'organisation régulière des exercices d'évacuation ou l'assurance de la circulation et de la bonne compréhension des informations concernant la politique du bien-être.

Pour de multiples raisons légales et internes, (dont les prescriptions de l'Inspection technique du Serv. Public), les diverses dispositions consignées en ces rapports doivent être prises en considération et sont immédiatement exécutoires.

Madame Arpigny rappelle que les prescriptions du code (titre VI) concernant les équipements de travail ainsi que celles traitant de la mise en œuvre de toute nouvelle machine, installation ou produit ayant un rapport avec la politique de prévention, stipulent que celles-ci doivent faire l'objet d'un rapport de sécurité avant leur mise en service et suivre les prescrits de l'A.R. du 5 V 1995.

Pour ce faire, le Conseiller en Prévention doit être spontanément informé par les divers responsables des nouveautés, d'installations, de machines, de produits ou de travaux divers effectués.

Cette procédure doit être respectée par tous les décideurs et acheteurs de nos Instituts qui, spontanément, doivent informer formellement et par écrit le Conseiller en Prévention, afin qu'à son tour celui-ci puisse en aviser le Comité (Code Titre II, Chap IV, SEC III, art 14).

Madame Arpigny a également rappelé que les prescriptions du code traitant de la responsabilité de la ligne hiérarchique et de l'information et la formation au travail avec des tiers doivent être rigoureusement appliquées.

Elle souligne aussi que le rôle des Conseillers est de dire la Loi, de participer aux analyses de risques et à l'identification des dangers, mais en aucun cas d'être partie prenante des décisions et des réalisations découlant de celles-ci. Il faut voir dans la fonction une aide et non un contrôle. Cacher les choses ou ne pas tenir compte des conseils, c'est s'exposer, à tous les niveaux de la ligne hiérarchique à des accidents et à des conséquences juridiques tant au civil qu'au pénal.

1. Approbation du P.V. de la réunion précédente

Le PV définitif de la réunion du 17 octobre est approuvé.

Procédure : les demandes de travaux et les points déposés à l'ordre du jour des réunions du Comité sont confiés à l'attention du Président¹ 8 jours avant la réunion concernée, faute de quoi la réponse de la Délégation de l'Employeur ne sera donnée qu'à la deuxième réunion suivant le dépôt (Code : T. II, Chap. IV, Sect. IV, art.22).

L'on insiste pour que les problèmes techniques soient signalés immédiatement tant aux responsables hiérarchiques et au Service technique pour action qu'au conseiller en prévention pour information, sans attendre la réunion du Comité, afin de permettre les interventions immédiates.

Aurélie Arpigny fait état de son inquiétude par rapport à la réalisation de certains travaux en interne. Il a été demandé que le service technique prenne contact avec Aurélie Arpigny AVANT de réaliser des travaux présentant un risque afin de réfléchir ensemble aux conditions de travail des ouvriers.

Il a été décidé en réunion préparatoire que le service technique doit transmettre à Aurélie Arpigny copie des bons de commande qui sont émis.

2. Informations récurrentes

2.1. SEPP (UP)

Aurélie Arpigny informe les membres du CPPT que la formation de recyclage des secouristes est prévue le 27 février 2018, elle demande aux directions de bien vouloir informer les secouristes de cette date.

2.2. Accidents et incidents de travail

Il n'y a pas eu d'accident de travail durant la période du mois d'octobre.

2.3. Rapport des organismes agréés (sur base du document du service technique)

Les travaux non réalisés seront chiffrés par Madame Van Haecke et proposés à Monsieur Verleyen et à la comptabilité pour que des choix soient établis concernant les entretiens obligatoires liés à la sécurité. Le tableau de suivi des interventions n'a pas été transmis par le service technique.

Aurélie Arpigny a reçu les rapports d'inspection des ascenseurs Morichar, du monte-charge Page et du palan Irlande. Les remarques récurrentes sur ces rapports devraient être transmises au service qui s'occupe de l'entretien de ces équipements.

Aurélie Arpigny se tient à la disposition du service technique pour faire le point sur les éléments à mettre en ordre.

Aucun document n'a été transmis durant le mois écoulé.

La centrale des marchés est en train d'étudier les possibilités de communautariser les commandes des entretiens obligatoires.

Points concernant tous les instituts

¹ Par courriel à l'adresse suivante : jc.hock@stluc-bruxelles-eps.be

2.4. P.I.U.

Date de dépôt	CP	Directions	2 mai	
---------------	----	------------	-------	--

Aurélié Arpigny a procédé à la mise à jour des PIU, elle attend les remarques concernant ceux-ci avant de les réimprimer.

Aurélié Arpigny rappelle l'importance de la mise à jour des informations relatives aux horaires, locaux et listes d'étudiants.

2.5. Exercice d'évacuation – Sécurité incendie.

	CP	Directions		
--	----	------------	--	--

Aurélié Arpigny rappelle l'obligation des directions d'organiser un exercice d'évacuation, elle se tient à la disposition des directions pour les aider à préparer et encadrer l'exercice.

Le C.A. a décidé de débloquer un budget extraordinaire pour une nouvelle centrale d'alarme détection incendie pour le bâtiment de la rue d'Irlande.

Madame Arpigny informe les membres du CPPT qu'une analyse de risque a été réalisée en interne, celle-ci a été transmise au service technique pour servir de base à l'étude d'un ingénieur sur l'orientation à prendre en la matière.

	CP	Service technique	2018	
--	----	-------------------	------	--

Patricia Van Haecke informe que l'escalier de secours de l'erg a été complètement nettoyé.

	Direction Erg	Service technique		
--	---------------	-------------------	--	--

Marie-Laure Mouffe informe les membres du CPPT que l'exercice du secondaire sera annoncé aux professeurs (peut-être également aux étudiants) et qu'un scénario sera établi pour utiliser le toit de l'« autobus » comme voie d'évacuation.

Aurélié Arpigny procédera à une visite des bâtiments liée à la vérification des portes RF avec un menuisier les 21 et 28 novembre 2018.

2.6. Inventaire amiante.

inventaire	CP	CP / service technique	1 x /an - le 20 avril à 9h	
plan désamiantage	CP	PO / comptabilité		

Une estimation de prix s'élevant à 13.000 € a été soumise au PO pour le budget 2017 pour le désamiantage de la cave de la rue du Page.

Ce budget ne sera pas dégagé pour l'année 2017 au vu des autres frais à engager.

Aurélié Arpigny rappelle que l'amiante présente dans cette cave est dangereuse et qu'en cas d'intervention dans celle-ci, il est important et obligatoire de transmettre les informations que nous détenons aux entrepreneurs concernés.

L'inventaire amiante a été réalisé pour le bâtiment du Forum, il y aura lieu d'étudier la gestion des éléments qui y ont été découverts. Aurélié Arpigny et Patricia Van Haecke devront se rencontrer à ce sujet.

L'inspection annuelle des éléments contenant de l'amiante sera clôturée par Aurélié Arpigny le 23 novembre 2017.

Les membres du CPPT demandent qu'un plan d'action de désamiantage progressif soit mis en place pour les différents sites et qu'il leur soit transmis.

Marie-Laure Mouffe informe les membre du CPPT que des tableaux sont en cours de commande, ceux-ci ne pourront être livrés avant janvier 2018.

2.7. Gestion des déchets

Pas d'avancée sur le projet de la « boîte à gants ».

Celle-ci devrait être réalisée sur le plateau art. Aurélie Arpigny rappelle qu'il est nécessaire qu'un grande charge calorifique soit compartimentée.

2.8. Isolation des bâtiments – économie d'énergie

	DP / Directions	PO / comptabilité		
--	-----------------	-------------------	--	--

D'une manière générale, les membres du CPPT demandent quels sont les plans à court, moyen et long terme en ce qui concerne l'isolation des bâtiments

- châssis et toiture pour la rue du Page ;
- châssis et toiture pour la place Morichar ;
- châssis et toiture (verrière) pour le bâtiment de la rue d'Irlande ;
- etc.

Il y a trop de données qui échappent aux membres du CPPT concernant ce point, ils demandent dès lors à être informés des possibilités de sponsoring, de prêts énergie et/ou de montages financiers possibles pour rencontrer les défis économiques et écologiques liés à la dépense d'énergie dans les différents bâtiments de Saint-Luc.

Patricia Van Haecke informe que le dossier pour la toiture Morichar est entre les mains des commissaires, qu'un avis devraient être transmis pour la fin de la semaine. Les travaux de toiture pourraient débuter à la mi-décembre.

Les directions des instituts informent les membres du CPPT que lorsque le prêt de remboursement du Forum viendra à échéance, des travaux d'isolation ou de remplacement de châssis pourront être envisagés.

Marie-Laure Mouffe indique qu'en ce qui concerne le secondaire, entre l'introduction des demandes de travaux et l'autorisation de ceux-ci, il s'écoule parfois 2 ans : les démarches administratives vont donc être engagées dans le courant de cette année académique.

2.9. Nettoyage des locaux

		/		
--	--	---	--	--

Les membres du CPPT estiment qu'il serait opportun d'instaurer un contrôle du travail des équipes de nettoyage des locaux afin d'avoir une efficacité plus grande dans l'éradication des « moutounnes » de taille défiant toute concurrence.

Laurence Rassel insiste pour que le personnel de nettoyage puisse travailler dans des conditions convenables en tenant compte du temps, de l'outillage et des produits mis - ou à mettre - à disposition pour optimiser le nettoyage des locaux.

Un cahier des charges de nettoyage pourrait être une piste de travail pour augmenter l'efficacité du travail tout en tenant compte du paragraphe repris ci-dessus.

Pas d'avancée sur ce point à ce jour.

2.10. Température dans les locaux

19 09 2017	Directions	Service technique		
------------	------------	-------------------	--	--

Les membres du CPPT demandent quelle est la règle qui régit la mise en route du système de chauffage. Certains professeurs s'équipent de chaufferettes électriques afin de remédier au problème... ce qui n'est pas une solution acceptable.

Il est rappelé que les cours du soir se donnent jusque 21h30 et que les professeurs doivent pouvoir donner cours dans des conditions normales, c'est-à-dire dans des locaux chauffés.

Points concernant Irlande

1.1. Secondaire / Eps / Isuru

1.1.1. Aménagement parvis du bâtiment rue d'Irlande.

	Direction sec	Directions sec		
--	---------------	----------------	--	--



Marie-Laure Mouffe prendra contact avec madame De Cannière.

1.1.2. Entrée bâtiment de la rue d'Irlande

	DP	CP / Directions sec	2 mai	
--	----	---------------------	-------	--

Par temps de pluie, l'entrée du bâtiment est très glissante. Il y avait préalablement des tapis qui absorbaient une partie de l'eau.

L'implantation de pixels (autocollant ou peint) sera basée sur le travail mosaïque des élèves de Ludmilla Vandebroek. Yvan Flasse fait remarquer que ce type de revêtement est difficile, voire impossible, à nettoyer.

1.2. Secondaire

1.2.1. Produits dangereux.

	DP	Direction sec	janvier 2018	
--	----	---------------	--------------	--

Le placement d'une armoire conforme dans le petit local entre les locaux de chimie au 4^{ème} étage du bâtiment de la rue d'Irlande coûterait +/- 2000€ sans compter le raccordement de la ventilation de l'armoire vers l'extérieur (possible par l'intermédiaire d'une tuile pigeon).

1.3. Eps

1.4. Isuru

2. Points concernant la rue du Page

2.1. Charte d'utilisation du plateau Art

	CP	Direction ERG	25 avril 2017	
--	----	---------------	---------------	--

La charte n'existerait plus, elle a été remplacée par le guide d'utilisation de la matériauthèque /recyclothèque. Un document sera-t-il établi ? Le CPPT pourrait-il en disposer ?

2.2. Ventilation des locaux

	CP/Direction erg	Service technique		
--	------------------	-------------------	--	--

La ventilation des locaux a fait l'objet d'une vérification par l'ingénieur et l'entreprise. Il n'y a plus de problème.

2.3. Infiltration en cave

19 09 2017	ERG	Service technique		
------------	-----	-------------------	--	--

La cave de l'ERG est sujette à des infiltrations d'eau entraînant un dégât des eaux chez le voisin. Patricia Van Haecke, en réunion préparatoire, a indiqué que l'origine du problème provenait des décharges d'eau pluviale (inspection caméra à l'appui). Une solution technique de tubage de la canalisation est envisagée. Les accords provenant de l'assurance sont en attente avant intervention. Patricia Van Haecke informe les membres du CPPT que le travail devrait être exécuté à la mi-décembre

2.4. Secouristes ERG

17 10 2017	ERG			
------------	-----	--	--	--

Il y a une demande de formation de secouristes complémentaires pour le site de la rue du Page (1 seule secouriste). L'EPS et l'ISURU sont également intéressés par la formation. Aurélie Arpigny va faire une proposition d'utilisation des unités de prévention à cet effet, la comptabilité ne veut plus que ces formations soient commandées auprès de la Croix Rouge.

2.5. Stationnement vélo ERG

17 10 2017	ERG			
------------	-----	--	--	--

Un malheureux constat a été réalisé à la fin des travaux de rénovation de la voirie ... Les parkings vélo (obtenus après de nombreuses années) ont été supprimés ! Il apparaît que cet élément provient du fait que des parkings vélo ont été prévus et dessinés dans le projet de réaménagement du bureau Ozon.

3. Points concernant la place Morichar

3.1. Rail vélo – entrée Morichar

28/03/2017	Direction esa	Service technique	?	
------------	---------------	-------------------	---	--

Patricia Van Haecke a indiqué en réunion préparatoire qu'un caillebotis sera placé avant la mi-octobre sur la partie gauche de l'escalier. Les frais de cette installation seront pris en charge par le service social.

Une demande de prix a été soumise à deux ferronniers. Danielle Leenaert s'interroge sur la largeur de l'installation prévue, elle a transmis par mail un type de profil plus petit qui guide la roue du vélo. Frédéric Ryumen informe les membres du CPPT que l'information concernant ce type de profil est disponible sur le site internet de Provélo (en ce compris le nom de placeur).

3.2. Garde de corps Morichar

30/05/2017	Conseiller en prévention	Service technique	21 novembre 2017	
------------	--------------------------	-------------------	------------------	--

La décision a été prise par les directions de l'esa et le PO de terminer les travaux. Aurélie Arpigny ré-enverra les informations sur le sujet.

3.3. Antennes Gsm

17 10 2017	ESA			
------------	-----	--	--	--

Danièle Leenaert fait état de la situation au niveau du placement de nouvelles antennes téléphoniques sur le toit du bâtiment de la place Morichar. L'enquête publique s'est déroulée pendant les congés scolaires ! Une quarantaine de professeurs de l'esa se sont manifestés et ont introduit un recours auprès de la région de Bruxelles –Capitale. Cette démarche aura pour effet de ralentir le démarrage des antennes mais probablement pas de les éliminer.

Danièle Leenaert suggère que les contrats qui se terminent ne soient pas renouvelés (2022 pour un des contrats et 2020 pour l'autre).
Pour information, la location de la toiture aux différents opérateurs rapporte 17 000 € aux instituts.

4. Points concernant le Forum

5. Divers

5.1. Rideau du forum

19 09 2017	Direction secondaire	Service technique		
------------	----------------------	-------------------	--	--

Les nouveaux rideaux ont été placés au forum, les anciens ont été conservés pour le secondaire.

5.2. Etudiants blessés

19 09 2017	ERG	Conseiller en prévention		
------------	-----	--------------------------	--	--

Aurélié Arpigny propose que ce point soit abordé lors de la session de recyclage des secouristes.


conseiller en prévention
Sipp - Saint Luc Bruxelles
☎ 0491 36 73 36
✉ a.arpigny@gmail.com